

TRUCS POUR CHOISIR DES RÉNOVATIONS DOMICILIAIRES « SENSÉES »

De nombreux Canadiens cherchent à connaître le genre de rénovations domiciliaires qui donne le meilleur rendement à leurs investissements. Bien que de nombreuses variables aient un effet sur la valeur d'une maison, l'Institut canadien des évaluateurs (ICE) offre les conseils généraux suivants aux consommateurs canadiens.

- 1. Choisissez des améliorations à longue espérance de vie.** Le remplacement de la couverture, l'installation de systèmes de chauffage et de climatisation éconergétiques et la pose de nouvelles fenêtres sont des améliorations domiciliaires qui peuvent durer de 10 à 15 ans. Mais il faut se rappeler que l'entretien périodique est tout aussi important que l'investissement initial.
- 2. Investissez dans la modernisation des zones à fort trafic.** Rénovez les pièces essentielles de votre maison comme la cuisine et les salles de bain. Il suffit parfois de remplacer les poignées de porte, de refaire la surface des armoires ou de remplacer les accessoires fixes et les revêtements de comptoir.
- 3. Ne sous-estimez pas la valeur des rénovations à petit budget.** Une couche de peinture, des luminaires modernes, un petit projet de paysagisme ou de jardinage ou la pose de nouvelles poignées de porte peuvent donner à votre maison un aspect moderne – et il n'est pas nécessaire d'y investir beaucoup d'argent!
- 4. Considérez les rénovations éconergétiques qui donnent le meilleur rapport rendement/coût.** Les rénovations éconergétiques sont considérées comme celles qui donnent le meilleur rendement par rapport au coût. L'efficacité énergétique se traduit en des coûts d'exploitation réduits dans le temps.
- 5. Évitez les sur-améliorations.** Tenez compte de votre voisinage et des attentes des acheteurs dans votre milieu quand vous planifiez votre prochain projet de rénovation. Faire des investissements dans un projet dispendieux peut mener à une sur-amélioration de la maison dans un marché donné et l'investissement peut ne pas être apprécié à sa juste valeur par les acheteurs.
- 6. N'oubliez pas vos besoins personnels.** Le coût de vos rénovations doit aussi dépendre du temps que vous prévoyez vivre dans votre maison. Si vous pensez court terme, de petites améliorations moins coûteuses peuvent être la meilleure façon de recouvrer votre investissement.
- 7. Ayez soin d'obtenir un permis de construction/rénovation.** Prenez le temps nécessaire pour obtenir les permis de construction requis de votre municipalité ou des autorités compétentes. C'est une bonne façon de vous assurer que vos travaux de rénovation sont conformes au code du bâtiment.

8. **Embauchez un concepteur, un architecte ou un entrepreneur.** Consultez un professionnel quand vous commencez à planifier votre projet de rénovation. Un professionnel peut vous aider à dessiner un plan, vous fournir des conseils en rénovation ou vous aider à l'étape de la construction. Ceci ajoutera de la qualité aux rénovations et vous évitera de dépasser les coûts.
9. **Étudiez soigneusement les caractéristiques uniques.** Les concepts ou améliorations uniques en leur genre dans un marché donné peuvent nuire à la possibilité de revente d'une maison. C'est ici que les conseils d'expert d'un évaluateur immobilier peuvent vous donner une perspective objective de la qualité marchande de votre propriété.

Trouvez un évaluateur près de chez vous!

Pour obtenir une opinion professionnelle et indépendante sur la valeur de votre maison – avant ou après rénovation – trouvez un évaluateur qualifié près de chez vous en utilisant l'outil de recherche en ligne de l'ICE, [Trouvez un expert en évaluation](#), à AICanada.ca. Vous pouvez faire une recherche par région géographique, domaine d'expertise ou type de propriété.

Pour mieux connaître les évaluateurs

Pour de plus amples renseignements, téléchargez le [Guide du consommateur pour mieux comprendre le processus de l'évaluation résidentielle](#) de l'ICE qui se trouve à AICanada.ca

À propos de l'ICE

L'Institut canadien des évaluateurs (ICE) est l'association de premier choix en évaluation immobilière au Canada. L'ICE confère les titres professionnels reconnus d'AACI et de CRA. Fondé en 1938, l'ICE travaille en collaboration avec ses 10 associations provinciales affiliées à conférer les titres professionnels reconnus d'Accredited Appraiser Canadian Institute (AACI) et de Canadian Residential Appraiser (CRA) (respectivement Évaluateur accrédité de l'Institut canadien et Évaluateur résidentiel canadien).

L'ICE est un organisme auto réglementé qui s'appuie sur un *Code de déontologie*, des *Règles de conduite professionnelle* et les *Normes uniformes de pratique professionnelle en matière d'évaluation au Canada (NUPPEC)* pour assurer que nos membres :

- Maintiennent le plus haut niveau d'intégrité et de professionnalisme;
- Ont une conduite qui inspire la confiance et protège les intérêts du public;
- Fournissent des services de qualité dans leurs domaines de compétence;
- S'engagent à respecter des principes qui reflètent des normes élevées de professionnalisme.

Les titulaires des titres de l'ICE sont des professionnels hautement qualifiés et respectés qui satisfont à des exigences en matière de cours, d'expérience et d'examens. Ils se sont engagés à suivre des cours de perfectionnement professionnel afin de maintenir le plus haut niveau de compétence dans un marché en constante évolution. Nos membres fournissent des services impartiaux d'évaluation, d'examen d'évaluation



et de consultation sur tous les types de propriétés dans leurs domaines de compétence. Pour de plus amples renseignements, visitez AICanada.ca.